



DOSSIER SUIVI PAR :

Nom Prénom CHABROST Robert
Tél / Courriel : 2002b@ffr.fr

A Beaune, le 18 Décembre 2023

Objet : Projection descentes saison 2024/2025 R1 vers R2

IMPORTANT

Madame la Présidente, Messieurs les Présidents des Clubs de R1,

Suite à la demande des clubs et fort de l'expérience de la saison 2023/2024 en terme de calendrier, la poule de R1 2024/2025 sera composée de 10 Clubs.

Conséquence de cette décision :

- 3 descentes de R1 en R2 si aucune descente de F3 soit les clubs classés 9^{ème} 10^{ème} et 11^{ème} à l'issue de la fin du championnat
- 4 descentes de R1 en R2 si une descente de F3 soit les clubs classés 8^{ème} 9^{ème} 10^{ème} et 11^{ème} à l'issue de la fin du championnat
- 5 descentes de R1 en R2 si deux descentes de F3 soit les clubs classés 7^{ème} 8^{ème} 9^{ème} 10^{ème} et 11^{ème} à l'issue de la fin du championnat
- 6 descentes de R1 en R2 si trois descentes de F3 soit les clubs classés 6^{ème} 7^{ème} 8^{ème} 9^{ème} 10^{ème} et 11^{ème} à l'issue de la fin du championnat.

Erratum :

- 2 descentes de R1 en R2 si aucune descente de F3 soit les clubs classés 10^{ème} et 11^{ème} à l'issue de la fin du championnat
- 3 descentes de R1 en R2 si une descente de F3 soit les clubs classés 9^{ème} 10^{ème} et 11^{ème} à l'issue de la fin du championnat
- 4 descentes de R1 en R2 si deux descentes de F3 soit les clubs classés 8^{ème} 9^{ème} 10^{ème} et 11^{ème} à l'issue de la fin du championnat
- 5 descentes de R1 en R2 si trois descentes de F3 soit les clubs classés 7^{ème} 8^{ème} 9^{ème} 10^{ème} et 11^{ème} à l'issue de la fin du championnat.

Si un club de F3 renonce aux droits acquis – Article 323 du Titre III des Règlements Généraux, le club classé 5^{ème} à l'issue de la fin du championnat évoluera en R2 la saison 2024/2025.



Les conditions de descentes et promotions sont reprises dans le Règlement Sportif de la Ligue BFC saison 2023/2024 mais nous avons tenu, par ce courrier, à clarifier les choses et anticiper les questionnements de fin de saison.

Restant à votre écoute

Le Président de la Commission de Litiges

Le Président de la Commission des Epreuves

R. CHABROST

G. SOMMET